



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Rencontre de proximité – Lycée La Pléiade à Pont-de-Chéruy

Compte-rendu

Date : mardi 13 janvier de 12h à 14h

Lieu : Lycée général et technologique La Pléiade à Pont-de-Chéruy

Nombre de participants : environ 65 participants

Dans le cadre de la concertation préalable menée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu, suite à une demande faite par le garant, sur recommandation d'un participant de l'atelier du 16 décembre à Pusignan, deux rencontres de proximité ont été organisées dans des lycées pour aller à la rencontre des élèves et du personnel de ces établissements, leur présenter le projet et la concertation, répondre aux questions et recueillir leurs contributions.

L'équipe projet de la Région était ainsi présente au lycée La Pléiade à Pont-de-Chéruy le mardi 13 janvier de 12h à 14h. Pour présenter le projet et inviter à participer à la concertation, les intervenants disposaient de panneaux de présentation du projet ainsi que de différents supports (dépliant, dossier de concertation). Des « fiches avis » étaient également disponibles afin de recueillir les contributions écrites du public rencontré.

Cette rencontre a permis d'échanger avec environ **65 personnes** : lycéens de la seconde à la terminale des sections générales et technologiques, enseignants, personnels de l'administration. Les personnes rencontrées résidaient majoritairement dans différentes communes du territoire : Pont-de-Chéruy, Tignieu, Charvieu, Janneyrias, Saint-Romain-de-Jalionas, Loyettes, Villette d'Anthon, Chavanoz, Chamagnieu. De nombreux dépliants ont été distribués. Aucune fiche avis n'a été recueillie.

Certains élèves rencontrés avaient entendu parler du projet via leur famille, leurs amis ou dans le cadre scolaire. D'autres ne connaissaient pas le projet. Le personnel connaissait le projet, souvent de longue date, et souhaitait en savoir davantage notamment sur la date de mise en service. Les contributions et questions du public sont synthétisées par thème dans le présent compte-rendu.





DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Un projet attendu

Les participants ont exprimé une forte attente quant à la réalisation du projet. Certains estiment que le délai de mise en service prévu pour 2032 est trop long. Pour plusieurs participants, ce projet permettra de faciliter l'accès à Lyon pour les études supérieures, les loisirs ou l'emploi. Toutefois, certains lycéens ont considéré que le projet n'était pas utile car l'obtention du permis permettra de se rendre à Lyon en voiture. D'autres estiment que le projet est inutile car ils n'utilisent pas ou peu les transports en commun.

- ▶ « C'est de la frappe ! »
- ▶ « C'est pour quand ? »
- ▶ « Ça fait longtemps qu'on en parle »
- ▶ « 2032 !!! C'est dans longtemps ! »
- ▶ « Mes parents étaient à la réunion d'hier soir. Ils pensent que le projet va être décalé ! »
- ▶ « On aura le permis donc on n'aura pas besoin de prendre le tram »
- ▶ « On ne prend pas les transports en commun et ne sommes pas intéressés »

Réponse de la Région

La Région rappelle qu'elle n'a repris le projet qu'en 2020 et a depuis mené des études préalables, en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires, permettant de s'assurer de l'opportunité et de la faisabilité du projet, avant de présenter le projet en concertation préalable. Conformément au code de l'environnement, après la concertation, et à la suite du bilan du garant, la Région délibérera sur la poursuite ou non du projet. Si la décision de poursuivre le projet est prise, le projet fera l'objet - entre 2026 et 2029 - d'études de conception détaillées et de procédures réglementaires en vue de l'obtention des autorisations réglementaires. Ces dernières devraient être délivrées en 2029, à l'issue d'une étape d'enquête publique et permettraient de démarrer les travaux. Les travaux seraient alors réalisés entre 2029 et 2032 pour une mise en service prévue à l'horizon 2032.

Les objectifs et enjeux du projet

Les participants ont indiqué que pour se rendre à Lyon, ils utilisent la voiture (parents) ou le car jusqu'à Meyzieu où ils empruntent le tramway T3. Certains ont souligné le manque de desserte en transports en commun. De plus, la congestion actuelle des routes, tout particulièrement à Pont-de-Chéruy, a largement été soulignée comme un problème pour les déplacements sur le territoire.

Face à ce constat, la majeure partie des personnes rencontrées s'est exprimée en faveur du projet, soulignant les bénéfices qu'il apportera : facilité de déplacement vers le centre de Lyon sans changement à Meyzieu, gain de temps, meilleure liberté de déplacement pour les jeunes générations, facilité d'accès à la recherche d'emploi ou pour les études supérieures.

- ▶ « D'habitude on prend la ligne de bus X04 mais ça met 40 minutes jusqu'à Meyzieu »
- ▶ « Aujourd'hui il n'y a que des bus et c'est enclavé »

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

- ▶ « C'est bien pour les gens qui habitent à Lyon. Moi mon père est à Lyon et je dois aller en moto jusqu'à Meyzieu ZI c'est embêtant »
- ▶ « Ha mais c'est super bien que ça aille jusqu'à Part Dieu ! »
- ▶ « Ça va jusqu'à Lyon ?! C'est stylé ! »
- ▶ « On aura tous le permis ! Mais ça sera bien pour les jeunes. »
- ▶ « Si tu veux aller à Lyon c'est plus pratique le tramway »

L'exploitation de la nouvelle ligne de tramway

Certaines questions ont porté sur la phase exploitation, c'est-à-dire une fois les travaux réalisés et la liaison mise en service. Il s'agissait de questions relatives à la tarification de la future ligne de tramway. En effet, les participants jugent pour la plupart les transports actuels trop chers et soulignent que **le prix du trajet de tramway est un enjeu important pour sa réussite**. **L'amplitude horaire** de la nouvelle ligne de tramway a également été questionnée par des lycéens souhaitant pouvoir l'utiliser en soirée. Enfin, d'autres craignent que le tramway soit surchargé.

- ▶ « La tarification du tram jouera ! Il faut que ce soit moins cher que de prendre la voiture »
- ▶ « Quelles seront les horaires ? On veut pouvoir aller le soir à Lyon ! »
- ▶ « Le tram sera blindé ! Déjà aujourd'hui quand il arrive à la Soie il est blindé, il y aura plus de monde dans le tram car ils viennent depuis Crémieu »

Réponse de la Région

La tarification de la future ligne de tramway reste à définir dans le cadre des études du SERM lyonnais sur la base notamment des principes de la gamme multimodale actuelle. Elle sera adaptée aux usages locaux, aux flux entre bassins, et à la fluidité entre différents réseaux et modes de transport.

Par ailleurs, le tramway serait doté d'une amplitude horaire large, de 4h30 à minuit, sans circulation nocturne afin de préserver la qualité de vie des riverains et limiter les coûts d'exploitation.

Les nouvelles stations et leurs accès

Plusieurs interrogations et propositions ont été formulées concernant **les réseaux de transport en commun secondaire (bus et cars) qui permettront d'accéder aux nouvelles stations de tramway**.

- ▶ « Trop bien toutes les nouvelles stations »
- ▶ « Au-delà de Crémieu comment on fait ? »
- ▶ « Il faut une liaison de bus entre Chavagneux et la station »

Réponse de la Région

Des services et aménagements multimodaux seront mis en place à chaque station nouvelle pour connecter le tramway aux autres modes de déplacements : des cheminements piétons et cyclables, des parkings-relais voitures, des stationnements vélos sécurisés et la restructuration des lignes de cars et de bus pour permettre un



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

rabattement efficace vers les nouvelles stations. Si la décision de poursuivre est prise à l'issue de la concertation, des adaptations des lignes de cars et bus seraient étudiées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Nord-Isère, et suggérées à SYTRAL Mobilités s'agissant du Rhône, afin de se connecter aux stations de tramways (correspondances horaires...), mais également pour améliorer les articulations avec la Plaine de l'Ain et la Plaine Saint-Exupéry, et les relier entre elles afin notamment de garantir des liaisons Nord-Sud.

Le nouvel itinéraire cyclable

La création d'un itinéraire cyclable a été accueillie favorablement. Il a été demandé que ce nouvel itinéraire soit relié aux itinéraires cyclables existants. Toutefois, plusieurs personnes indiquent ne pas être concernées par cet itinéraire cyclable.

- ▶ « Ce serait bien que les pistes cyclables existantes soient reliées au nouvel itinéraire cyclable »
- ▶ « Je ne me sens pas concerné »

Réponse de la Région

Les itinéraires cyclables locaux relèvent de la compétence des gestionnaires de voiries (Départements, Communes, ...) et des acteurs locaux de la mobilité locale (Communauté de communes). Les besoins d'adaptations éventuelles et les articulations seront précisés dans les études de conception en partenariat avec les élus locaux.

L'insertion du projet

Le tracé du projet a été questionné, tous les participants n'ayant pas compris qu'il s'insérait sur les emprises de l'ancien Chemin de Fer de l'Est de Lyon (CFEL). Un participant a également partagé le mauvais état de l'emprise proche de chez lui.

- ▶ « On reprend les anciens rails ? »
- ▶ « Nous vers Tignieu l'emprise est devenue une déchèterie. »

Réponse de la Région

La Région rappelle que le projet s'inscrit prioritairement sur les emprises historiques du CFEL, propriétés des Départements du Rhône et de l'Isère. Ces emprises permettront ainsi d'accueillir un tramway et un itinéraire cyclable ouvert aux piétons, afin permettre la poursuite des usages actuels (vélos, piétons), tout en limitant les dérives (dépôts sauvages notamment).

Les impacts pressentis

Une lycéenne, riveraine du CFEL, a exprimé des inquiétudes quant aux impacts qui pourraient être générés par le projet, notamment en ce qui concerne le cadre de vie, et plus généralement l'environnement.

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Par ailleurs, une personne craint que le projet ne supprime la traversée piétonne aujourd'hui utilisée pour se rendre au centre Leclerc de Tignieu.

- ▶ « *J'habite en face de l'ancienne ligne de train. Je suis un peu contre mais c'est utile, les avantages sont supérieurs aux inconvénients. Ça détruit le côté village et la ville nous envahit. Il n'y a plus de limite campagne-ville. Les travaux détruisent la nature. Et d'un autre côté c'est pratique mais Meyzieu n'est pas loin, à 15min en voiture* »
- ▶ « *Ça supprimera la traversée piétonne que j'utilise aujourd'hui pour aller au Leclerc de Tignieu* ».

Réponse de la Région

A ce stade, les études préalables ont permis d'identifier l'ensemble des enjeux liés au projet soumis à concertation. Afin de préserver le cadre de vie des habitants, la Région appliquera le cadre réglementaire. Aussi, si la décision de poursuivre le projet est prise à l'issue de la concertation, les études de conception permettront d'évaluer plus précisément les impacts (cadre de vie, environnement, etc.) et les mesures et solutions à mettre en place, et de préciser les mesures nécessaires, comme la mise en place de systèmes anti-vibratiles dans les zones résidentielles, ou encore l'acquisition de matériel roulant intégrant les dernières technologies de réduction du bruit.

Concernant les traversées piétonnes, la Région indique que l'ensemble des traversées piétonnes existantes aujourd'hui sera étudié dans la suite des études afin d'évaluer leur conservation et leur sécurisation.

L'information et la concertation

La présence de la Région au Lycée La Pléiade a été accueillie très positivement et les personnes rencontrées ont remercié les intervenants pour l'information fournie.

Une enseignante d'histoire-géographie souhaite travailler sur le projet avec ses élèves sous la forme d'un projet collectif sur le thème des mobilités.